

ME 40 - DROIT SOCIAL					
PR 794 - M2 Manager stratégique des organismes de protection sociale					
Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.					
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
<b>S3 - Semestre 3</b>					
<b>UE obligatoires</b>					
UE1 / module1 - Les enjeux de la protection sociale	S3	4	42	Session 1 : 100 % Examen terminal - Session 2 : 100 % Examen de rattrapage	4
UE2 / module 2 - Droit et politiques RH	S3	4	42	Session 1 : 100 % Examen terminal - Session 2 : 100 % Examen de rattrapage	4
UE3 / module 3 - Les spécificités du management stratégique	S3	4	42	Session 1 : 100 % Examen terminal - Session 2 : 100 % Examen de rattrapage	4
<b>TOTAUX ECTS S3</b>	<b>S3</b>	<b>12</b>	<b>126</b>		
<b>S4 - Semestre 4</b>					
<b>UE obligatoires</b>					
UE 4 / module 4 - L'évolution des organisations : approches juridiques et managériales	S4	4	42	Session 1 : 100 % Examen terminal - Session 2 : 100 % Examen de rattrapage	4
UE 5 / module 5 - Pilotage de la performance et prévention des risques	S4	4	42	Session 1 : 100 % Examen terminal - Session 2 : 100 % Examen de rattrapage	4
UE 6 / module 6 - Communication personnelle et savoir être	S4	4	42	Session 1 : 100 % Examen terminal - Session 2 : 100 % Examen de rattrapage	4
UE 7 / module 7 - La méthodologie du mémoire	S4	36	20		36
<b>TOTAUX ECTS S4</b>	<b>S4</b>	<b>48</b>	<b>146</b>		